



LISTE DES VIDANGEURS

adhérents à la Charte



Valable du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027

La Charte pour la qualité de d'Assainissement Non Collectif (ANC) en Gironde a pour objectif de mettre en relation les particuliers et les collectivités avec un réseau de professionnels informés, assurés et qui s'engagent à la réalisation de prestations de qualité. Elle constitue un outil de référence utile pour une bonne application de la réglementation. Elle contribue également à l'harmonisation des pratiques des Services Publics d'ANC (SPANC) du département.

En y adhérant de façon volontaire, le professionnel s'engage à :

- être titulaire de l'agrément préfectoral défini au titre de la réglementation en vigueur et des autorisations administratives nécessaires,
- respecter les sites de traitement des matières de vidange autorisés dans le département en accord avec le schéma de traitement des sous-produits de l'assainissement,
- remettre à chaque usager le bordereau de suivi des matières de vidange comportant *a minima* les informations définies par la réglementation en vigueur,
- assurer la traçabilité des matières de vidange collectées à travers la tenue d'un bilan d'activité de vidange de l'année précédente,
- conseiller les particuliers sur le bon entretien de leur installation,
- respecter les recommandations du « Guide de bonnes pratiques à l'attention des entreprises qui réalisent l'entretien et la vidange des dispositifs d'ANC » annexé à la Charte.

Cette liste est donnée à titre informatif. Le Comité de Suivi de la Charte, qui rassemble l'ensemble de ses signataires, ne saurait être tenu responsable en cas de problèmes et/ou d'incidents occasionnés par ces entreprises. *Pour tout contact :* a.tauzin@gironde.fr. Ce document comporte 2 pages indissociables.

Ce document comporte 3 pages indissociables.



ENTREPRISE	COMMUNE	CONTACT	TELEPHONE	MAIL
SARP VEOLIA ASSAINISSEMENT	33530 BASSENS	Thierry DAGON	06 11 16 29 20	thierry.dagon@veolia.com
SARL SAINT MARC	33430 BAZAS	Olivia SAINT MARC	06 83 89 61 39 05 56 25 11 71	ets.st.marc@wanadoo.fr
SEB VIDANGE	33390 BERSON	Sébastien POUZOU	05 57 64 27 75 06 61 15 44 52	sebvidangeberson@gmail.com
LES VIDANGES COUTRILLONNES	33230 COUTRAS	William VIDEAU	06 86 10 84 69 05 57 49 03 50	melinvideau@hotmail.fr
DM VIDANGE	33230 LAGORCE	Denis MOUCHEBEUF	05 57 69 42 44 06 26 61 12 73	dm.vidange@gmail.com
SARP SUD OUEST LE TEICH	33470 LE TEICH	Sébastien LAURAS	06.13.68.03.37	sarpso.bassinarcachon@veolia.com
AQUITAINE VIDANGE RAPIDE	33570 LUSSAC	Marine PAROT	06 27 86 25 18 05 57 24 42 43	m.parot@avr-33.com
H2A	33127 MARTIGNAS SUR JALLE	Sébastien FROUSTEY	06 89 09 04 42	sebastien.froustey@veolia.com
SARP SOS ASSAINISSEMENT	33210 MAZERES	Sébastien FROUSTEY	06 89 09 04 42	sebastien.froustey@veolia.com
NOUVELLE HYDROLOGIE	33 700 MERIGNAC	Pierre GARRIGUES	07 57 78 72 60	p.garrigues@hydrolog.com
SARP SUD OUEST MERIGNAC	33700 MERIGNAC	Romain SAUVAU	06 80 47 35 30 05 56 13 28 78	romain.sauvau@veolia.com
CDS DEBOUCHAGE ASSAINISSEMENT	33350 MOULIETS ET VILLEMARTIN	Edouard CHENAL	06 66 04 75 25	cds.chenal@gmail.com



ENTREPRISE	COMMUNE	CONTACT	TELEPHONE	MAIL
SARP RABA PAUILLAC	33250 PAUILLAC	Jean-Louis CIRCHANSKI	06 20 88 42 86	jean-louis.circhanski @groupe-sarp.com
LISSAGUE	33324 PINEUILH	Catherine TRENTIN	05 57 46 11 95 06 78 79 10 39	lissague33@gmail.com
BRUNO PALLARO ASSAINISSEMENT	33623 PUJOLS	Bruno PALLARO	06 23 51 10 07	contact.bpa33@gmail.com
LIBOURNE HYGIENE	33910 SAINT-DENIS-DE-	Benoît CHAGNEAU	06 16 76 13 07	libourne.hygiene@gmail.com
ECOVIDE ENVIRONNEMENT	33540 SAUVETERRE DE GUYENNE	Jérôme LARQUEY	06 79 33 28 33	ecovide.environnement @gmail.com